Le Forum se déroulera à la Faculté de droit de l'Université de Lille :

1, place Déliot – 59 000 LILLE

Inscription gratuite mais obligatoire (pour l'envoi du lien de la visio-conférence), avant le 14 mars 2022, à l'aide du <u>formulaire en ligne</u> (peut être obtenu à l'adresse de contact).

Contact : <u>forincip@gmail.com</u> ; tél. : +33 3 20 90 75 62

Comment se rendre à la Faculté de Droit ?

En métro : Ligne 2 (direction *Saint Philibert* depuis les gares SNCF), arrêt *Porte de Douai*, puis fléchage « Faculté de droit ».

En voiture : soit A 25, sortie n° 2 *Lille – Moulins*, puis fléchage « Faculté de droit », soit A 1, sortie n° 3, *Lille – Wazemmes*, puis fléchage « Ronchins » et, ensuite, « Faculté de droit ».









FORINCIP

FORUM INTERNATIONAL SUR LA CONSTITUTION ET LES INSTITUTIONS POLITIQUES

7 ^E FORUM *LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE*



17, 18 ET19 MARS 2022 Université de Lille, Faculté de Droit











JEUDI 17 MARS 2022

14h: CONFÉRENCE INAUGURALE: LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE, OU LA FORCE DE GOUVERNER: ENTRE HISTOIRE ET REMISE EN CAUSE

Nicolas ROUSSELLIER,

Professeur d'Histoire politique (Sciences Po et Polytechnique)

VENDREDI 18 MARS 2022

9h : Arrivée et accueil des participants

9h30 : Début et mots de bienvenue

10h: LA LÉGITIMITÉ DE LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE

Rapport de synthèse : Philippe BLACHÈR, CDC,

Professeur à l'Université Lyon III

Premiers débats : L'identification des acteurs

Seconds débats : La légitimité des acteurs

13h: Déjeuner

14h30: L'ACTION AU SEIN DE LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE

Rapport de synthèse : Julien THOMAS, CRJP, Maître de conférences à l'Université d'Orléans

Premiers débats : Les actes démocratiques de l'Exécutif

Seconds débats : Les mutations de la démocratie du fait de l'action de l'Exécutif

17h30 : Fin de la deuxième journée

20h15 : Dîner de Gala : Restaurant Le Compostelle

SAMEDI 19 MARS 2022

9h30: LE CONTRÔLE DE LA DÉMOCRATIE EXÉCUTIVE

Rapport de synthèse : Audrey BACHERT, IRÉNÉE, Maître de conférences à l'Université de Lorraine

Premiers débats : Le contrôle institutionnel

Seconds débats : Le contrôle non-institutionnel

12h30: Déjeuner

Rapporteurs nationaux:

Allemagne: Ute MAGER, Professeur à l'Université de Heidelberg

Belgique: Marc VERDUSSEN et Céline ROMAINVILLE, Professeurs à l'Université

catholique de Louvain

Colombie : Luisa GARCIA, Professeur à l'Université El Rosario, Bogota

Espagne : Juan Jose RUIZ RUIZ, Professeur à l'Université de Jaen

États-Unis: Leonard P. RAY, Professeur à la Louisiana State University, Nlle Orléans

France: Jean-Louis HÉRIN, Secrétaire général honoraire, Sénat

Grèce: Giulia ARAVANTINOU LEONIDI, Maître de conférences, European Law and

Governance School (EPLO), Athènes

Italie: Stefano CECCANTI (coord.), Professeur à l'Université La Sapienza, Rome

Luxembourg: Alex BODRY, ancien Avocat, membre du Conseil d'État

Mexique: Paco TORTOLERO, Professeur à la UNAM, Mexico

Pologne: Katarzyna KUBUJ Professeur adjoint, Académie Polonaise des Sciences, Varsovie

Royaume-Uni: Sophie BOYRON, Professeur à l'Université de Birmingham

Suède: Patricia JONASON, Professeur à l'Université Södertörn

Suisse : Frédéric BERNARD et Michel HOTTELIER, Professeurs à l'Université de Genève **Union européenne :** Laetitia GUILLOUD, Professeur à l'Université Grenoble-Alpes

Experts institutionnels:

Alex BODRY, Conseil d'État (Luxembourg), Stefano CECCANTI, Député, Professeur à l'Université La Sapienza (Italie), Francis DELPÉRÉE, ancien Député, Professeur émérite de l'Université catholique de Louvain (Belgique), Bernard DEROSIER, Parlementaire honoraire, Patrick KANNER, Président du Groupe socialiste (Sénat), Kazimierz UJAZDOWSKI, Sénateur (Pologne)

Georges BERGOUGNOUS, Directeur des services (Assemblée nationale) et membre du Conseil supérieur de la magistrature, Luigi GIANNITI, Conseiller au Sénat (Italie), Bettina GIESECKE, Juriste au Bundestag (Allemagne), Albérik GÖRIS, Directeur du service juridique de la Chambre des représentants (Belgique), Jean-Louis HÉRIN, Secrétaire général honoraire (Sénat), Marie-France HÉRIN, Directrice honoraire (Assemblée nationale), Éric TAVERNIER, Secrétaire général (Sénat), Floran VADILLO, ancien Conseiller du Garde des Sceaux

Comité scientifique du ForInCIP:

Audrey BACHERT (Lorraine), Julie BENETTI (Paris I), Philippe BLACHÈR (Lyon III), Jean-Philippe BRAS (Rouen), Damien CONNIL (CNRS, Pau), Emmanuel CARTIER (Lille), Audrey DE MONTIS (Rennes), Jean-Philippe DEROSIER (Lille), Jean-Éric GICQUEL (Rennes), Arnaud HAQUET (Rouen), Jean-Louis HÉRIN (Sénat), Pascal JAN (IEP Bordeaux), Priscilla MONGE (Aix-Marseille), Otto PFERSMANN (EHESS), Julien THOMAS (Orléans), Gilles TOULEMONDE (Lille), Pauline TÜRK (Nice Côte d'Azur), Ariane VIDAL-NAQUET (Aix-Marseille)